

<https://college-olivierdeserres.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article252>



Campagne de bourse Lycée

- Informations Administratives - Bourses -



Publication date: samedi 6 juin 2020

Copyright © Collège Olivier de Serres - Tous droits réservés

La campagne de bourse de lycée pour l'année scolaire 2020-2021 est ouverte jusqu'au 7 juillet 2020.

Il n'a pas été possible de mettre en œuvre un téléservice de demande en ligne dans des délais satisfaisants au regard de l'évolution réglementaire à prendre en considération (revenus n-1, soit 2019) et de la crise sanitaire.

Vous trouverez le formulaire de demande de bourse de lycée à télécharger sur <
[https://www.education.gouv.fr/sites...>](https://www.education.gouv.fr/sites...) et le lien vers la page « aides financières au lycée » du site du ministère<
[https://www.education.gouv.fr/les-a...>](https://www.education.gouv.fr/les-a...) .

Le formulaire est proposé au format PDF "remplissable".

Vous pouvez le remplir et le transmettre au collège par courriel, par courrier postal en joignant soit votre avis de situation déclarative 2020 (impôt sur les revenus de l'année 2019) soit la déclaration automatique des revenus de 2019 reçue par 12 millions de contribuables.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter Madame Baudouin au secrétariat du collège.